

MAIRIE de SAINT SEVER CALVADOS

Tél. : 02.31.68.82.63

FAX : 02.31.67.95.15

**PROCES – VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL
en date du 30 AOUT 2007**

☆☆☆☆☆☆☆☆

L'an deux mil sept, le trente août, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur LEMÉNOREL Claude, Maire.

Etaient Présents : MM - LEVALLOIS René – Melle BOUVET Delphine – M. NOURRY Jean-Pierre : Maires-Adjoints ;

M. ROUSSEL Louis - Mme VALLÉE Régine – M. LECUYER Christophe - Mmes JOSSE Claudine - GIUDICELLI Nadine – M. POISNEL Jean-Luc

Absent Excusé : Monsieur DELASALLE Jean

Secrétaire de séance : Madame Josse Claudine

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et aborde l'ordre du jour.

I - MODIFICATION d'un POSTE du PERSONNEL COMMUNAL

Suite à la mutation de Monsieur Marc LEMOINE, Monsieur le Maire propose de modifier son poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe en un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe en vue de nommer son remplaçant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte, à compter du 1^{er} septembre 2007, la modification du poste d'adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet en un poste d'adjoint technique de 2^{ème} classe.

II – COMPTE-RENDU de la visite de Madame SABLIERIE de la CHAMBRE de COMMERCE et d'INDUSTRIE du CALVADOS concernant le PROJET de l'ANCIENNE ABBATIALE

Madame Sablerie, après avoir visité les locaux de l'Ancienne Abbatiale et avant de poursuivre tout projet, demande de vérifier quelques points juridiques se rapportant d'une part à la désignation du maître d'ouvrage dans la mesure où à priori un tel projet peut dépendre de la compétence « développement économique » aujourd'hui transférée à l'intercom séverine et d'autre part à l'ouverture d'une deuxième structure dans la mesure où il existe déjà un autre hôtel restaurant.

Dans tous les cas, afin de connaître la faisabilité de l'opération et avant de prendre une décision d'investissement lourd, une étude de marché bénéficiant d'aide du FACIT est fortement préconisée. Le FACIT : fonds d'aide au conseil et à l'innovation de Basse Normandie, est financé par le conseil régional et subventionne les études à hauteur de 50%.

Madame Sablerie propose pour ce faire de contacter deux bureaux : « Pro-Tourisme » et « Hôtel Action ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord de principe pour la réalisation d'une étude de faisabilité et charge Monsieur le Maire de poursuivre les démarches dans les meilleurs délais.

III – PASSATION d'un AVENANT au MARCHE ROL NORMANDIE dans le CADRE des TRAVAUX d'AMENAGEMENT de l'ENTREE OUEST – 2^{ème} tranche

Dans le cadre des travaux d'aménagement de l'entrée Ouest de Saint-Sever (2^{ème} tranche) pratiquement terminés à ce jour, des modifications ont été apportées pour tenir compte des nécessités suivantes :

- prolongement du réseau pluvial, afin de réceptionner les eaux de pluies du futur lotissement ;
- prolongation du réseau d'eaux usées en vue de raccorder le futur lotissement ;
- réalisation de trottoirs supplémentaires afin de permettre la continuité du cheminement piéton ;
- réalisation de prestations diverses sur l'ensemble des postes.

De ce fait, il y aurait lieu de passer un avenant pour introduire des prix supplémentaires et modifier le détail estimatif et le montant du marché. Ce dernier initialement prévu à 181 282.59 euros TTC serait porté à :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant les modifications rendues nécessaires, autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché tel que décrit.

IV – QUESTIONS DIVERSES

----- *Approbation des rapports annuels du service des Eaux et du service assainissement pour l'année 2006*

Conformément au décret N° 95-635 du 6 mai 1995, et après avoir pris connaissance des rapports annuels d'exploitation de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2006, le conseil municipal décide de les approuver à l'unanimité et invite Monsieur le Maire à les transmettre à la sous-préfecture.

----- *Travaux divers de voirie du Programme 2007 :*

Quatre entreprises ont remis une offre : Grente – Loisel – Rol Normandie – Appia.

Le montant estimatif des travaux avait été évalué à 61 758.00 Euros H.T.

Le prix des prestations étant le critère de choix des candidats, l'entreprise LOISEL a été retenue pour un montant de 49 856.25 € hors taxes.

Les travaux sont prévus démarrer mi-septembre.

Monsieur le Maire est autorisé à signer le marché avec l'entreprise Loisel ainsi que tout document s'y rapportant y compris les avenants éventuels.

----- *Demandes d'emplacement de commerçants non sédentaires*

Monsieur David CANU de Saires la Verrerie (Orne) sollicite un emplacement sur le marché en tant que grilleur artisanal et Monsieur Richard NGUYEN d'Avranches l'autorisation de stationner le jeudi soir pour y vendre des préparations asiatiques.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal ne souhaite pas la présence d'un grilleur supplémentaire le jour du marché mais est d'accord à l'installation de Monsieur NGUYEN le jeudi soir.

----- ***Dédommagement de la SMACL*** : Le conseil municipal accepte le chèque de la SMACL de 753.30 euros correspondant à un acompte sur remboursement des dommages subis aux toilettes publiques.

----- *Ligne électrique Cotentin-Maine :*

Monsieur le Maire remet à ses collègues le troisième numéro de « Trait d'Union » : la lettre d'informations des acteurs associés à la concertation engagée dans le cadre de l'implantation de la ligne électrique qui retrace la présentation de l'analyse environnementale effectuée sur l'aire d'étude du projet.

----- ***Motion de soutien*** : Pour faire suite à la demande de soutien à Ingrid Bétancourt et à Clara Rojas et à leur combat en faveur d'un état de droit en Colombie présentée par le Comité de Soutien de Caen-Calvados, le conseil municipal décide de soutenir leur action afin que les Ministres et responsables divers, dans leurs responsabilités respectives, puissent œuvrer en faveur de leur libération.

----- *Informations diverses :*

- Transfert de l'entreprise CMCI à Vire : par courrier en date du 28 août, Monsieur Jean-Yves Cousin confirme les démarches entreprises par Monsieur Renard en vue de son implantation à Vire.
- Fermeture de la Trésorerie : il existe une forte présomption de fermeture de la Trésorerie de Saint-Sever à compter du 1^{er} janvier 2008 : une réunion prévue le 13 septembre prochain permettra d'en savoir plus.

- Stalles de l'Ermitage : Le conseil accepte la demande de L'abbé Langlois, lequel sollicite la mise à disposition, au profit d'un ermite qui vient de s'installer à Campagnolles, de deux éléments de stalles entreposés à la Chapelle de l'Ermitage.

----- **Interventions diverses :**

- ↳ Madame Giudicelli demande l'état d'avancement du dossier Déchèterie : suite à un changement de personnel à la DDA et à la reconsidération de certains éléments sur le terrain, une seconde étude est en cours.
Elle demande également le renouvellement du sable au stade.
- ↳ Madame Josse présente la réclamation des habitants du village de la Foutelaie relative à des problèmes de pression d'eau.
- ↳ Monsieur Nourry revient sur la question de l'éclairage public boulevard du Nord.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Saint-Sever-Calvados, le 31 août 2007.

Le Maire :

Claude LEMÉNOREL